

ARRETE N° 038 /PM DU 12 APR 2016
 portant agrément à la profession d'exploitant forestier de la
 Société de Transformation du Bois et de Commerce (STBC) Sarl.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU** la Constitution ;
 - VU** la loi n° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche, ensemble ses modificatifs subséquents ;
 - VU** le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
 - VU** le décret n° 95/531/PM du 23 août 1995 fixant les modalités d'application du régime des forêts ;
 - VU** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 - VU** le décret n° 2011/409 du 09 décembre 2011 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Sur l'avis favorable du Comité Technique des Agréments émis en sa session du 02 octobre 2015,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er}.- La Société de Transformation du Bois et de Commerce (STBC), B.P. 270 Douala est, à compter de la date de signature du présent arrêté, agréée à la profession d'exploitant forestier.

ARTICLE 2.- (1) Cet agrément est strictement personnel et à ce titre, il ne peut être ni loué, ni transféré, ni cédé. Il permet exclusivement l'instruction conformément à la réglementation en vigueur de toute demande de concession forestière, vente de coupe ou permis de coupe.

(2) Il ne fait nullement obligation à l'Administration d'octroyer au bénéficiaire un titre d'exploitation forestière.

ARTICLE 3.- Le présent arrêté sera enregistré et publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

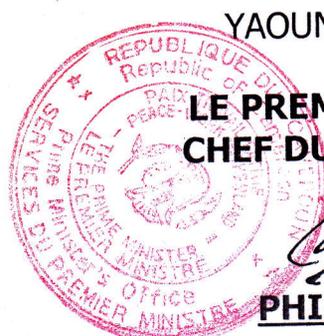


YAOUNDE, le **12 APR 2016**

**LE PREMIER MINISTRE,
 CHEF DU GOUVERNEMENT,**



PHILEMON YANG



16012387

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work - Fatherland

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

PRIME MINISTER'S OFFICE

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARIAT GENERAL

Handwritten signatures and date: 19/04/16

N° B70/d-33 /SG/PM

Yaoundé, le 14 AVR 2016

Handwritten: US, sm, 19/04/16
MINISTRE DES FORETS
ET DE LA FAUNE
COURRIER ARRIVEE
LE 19 AVR 2016
S/N° 0268-X

LE SECRETAIRE GENERAL
The Secretary General

A Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune

- YAOUNDE -

Réf. :

Objet : Agrément à la profession d'exploitant forestier
de la Société de Transformation du Bois et de
Commerce (STBC) Sarl.-

Handwritten notes: SDAFF, le 22/04/2016, SAG, le 04/04/16, Bo

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, pour attribution et pour
information de la société concernée, copie de l'arrêté n°038/PM du 12
avril 2016 relatif à l'objet porté en marge./-

P.J. : 01

MINFOF
Sous-Direction des Impôts et de la Fiscalité Forestière
SECRETARIAT GENERAL
COURRIER ARRIVEE
Le 22 AVR 2016
Enregistré SN° 1116

REPUBLIC OF CAMEROON
PRIME MINISTER'S OFFICE
SECRETARIAT GENERAL
LE SECRETAIRE GENERAL
ET PAR DELEGATION
Le Directeur des Affaires
Administratives et des Ressources
ERODENA Rémy Bernard
Administrateur Civil Principal